

DEL-2022-48

L'An deux mille vingt deux, le trois mars, à 9h30, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 24/2/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents ou en visioconférence :

Mmes BILLOT, BRO, LAFARIE, MERMIER, MUGNIER, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BARTHALAIS, BAUD-GRASSET, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BUFFLIER, CARTIER, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILET, GILLET, GYSELINCK, HACQUIN, HAVEL, JACQUES, MARTIN-COCHER, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PETIT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROLLIN, SIBILLE, STEYER, VILLARD.

Avaient donné pouvoir :

MM. ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, DEFAGO, OBERLI.

Suppléants :

Mme MAURIS.
MM. ANTHOINE, BOSSON, NEVES, SAUVAGET, TURK-SAVIGNY.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, GOURDIN.
MM. AMADIO, BLOUIN, BOISIER, BOUVARD M, BURNET, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, PEROU, PERRET, PERRISSIN-FABERT, ROSSINELLI, RUBIN, SADDIER, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

M. ESCALLIER : Cabinet KLOPFER.
Mmes ASSIER, CARRERA, DARDE, GIZARD, JAILLET, KHAY, MALLET, PERRILLAT,
MM. BAILLY, CHALLEAT, GAL, GATINET, JEZEQUEL, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS,
VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 51
Représentés par mandat : 4

Objet : RESSOURCES HUMAINES : PERSONNEL DU SYNDICAT - SUPPRESSIONS ET CREATIONS DE POSTES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS

Exposé du Président,

En cas de réussite du concours de la Fonction Publique Territoriale, certains agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade, dès lors que les missions du poste occupé le permettent.

Cette situation concerne trois agents actuellement rédacteurs, ayant réussi le concours de rédacteur principal 2^{ème} classe.

Par ailleurs, un agent titulaire du grade de technicien principal de 1^{ère} classe a quitté le SYANE, et a été remplacé par un agent contractuel rémunéré sur le grade de technicien principal de 2^{ème} classe.

Compte tenu de ces éléments, le tableau des emplois et des effectifs est ainsi modifié :

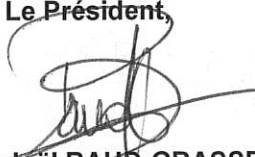
TABLEAU DES EFFECTIFS AU 03/03/2022	ANCIEN EFFECTIF			Modification au 03/03/2022	NOUVEL EFFECTIF		
	Postes permanents Budgétisés Contrats de Projets	Postes non permanents	TOTAL DES POSTES		Postes permanents Budgétisés Contrats de Projets	Postes non permanents	TOTAL DES POSTES
EMPLOI FONCTIONNEL	3		3		3		3
DIRECTION GENERALE	3		3	0	3		3
Directeur Général 40-80 000h	1		1		1		1
Directeur Général Adjoint 40-150 000h	2		2		2		2
FILIERE ADMINISTRATIVE	33	1	34	0	33	1	34
A	6	0	6	0	6	0	6
Attaché principal	2		2		2		2
Attaché	4		4		4		4
B	14	1	15	0	14	1	15
Rédacteur ppal 1°cl	4		4		4		4
Rédacteur ppal 2°cl	2		2	3	5		5
Rédacteur	8	1	9	-3	5	1	6
C	13	0	13	0	13	0	13
Adjoint administratif ppal 1°cl	4		4		4		4
Adjoint administratif ppal 2°cl	2		2		2		2
Adjoint administratif	7		7		7		7
FILIERE TECHNIQUE	67	1	68	0	67	1	68
A	26	0	26	0	26	0	26
Ingénieur principal	9		9		9		9
Ingénieur	17		17		17		17
B	39	1	39	0	39	1	40
Technicien ppal 1°cl	6		6	-1	5		5
Technicien ppal 2°cl	33		33	1	34		34
Technicien	0	1	0		0	1	1
C	2	0	2	0	2	0	2
Adjoint technique ppal 2°cl	2		2		2		2
Total général	103	2	105	0	103	2	105

Les crédits seront inscrits au budget du SYANE.

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver la suppression de trois postes de rédacteur, et la création de trois postes de rédacteur principal 2^{ème} classe,
2. à approuver la suppression d'un poste de technicien principal de 1^{ère} classe et la création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe,
3. à approuver la modification du tableau des emplois et des effectifs qui en découle.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
 ENERGIES & NUMERIQUE